



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Le projet consiste a creer une plateforme de 5350m² destinee au stockage de plaquettes forestieres, de bois de classe A (dechets) et de classe B (dechets). Cette plateforme ne sera pas couverte.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

VOSGES PROMOBOIS SAS

Raison sociale

VOSGES PROMOBOIS SAS

N° SIRET

41033138300027

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

DELAITE

Prénom(s)

Guy

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Société Vosges Promo Bois implantée à Domfaing, est spécialisée dans l'exploitation forestière, la scierie et le broyage pour la production de combustible à destination des chaufferies industrielles et collectives. Elle propose également du paillage à destination des particuliers et des collectivités.

Le projet consiste à créer une plateforme de 5350m² (voir localisation en annexe n°2) destinée au stockage de plaquettes forestières, de bois de classe A (déchets) et de classe B (déchets). Cette plateforme ne sera pas couverte. Ce projet impliquera donc un classement au titre de la rubrique 2791 (installation de traitement de déchets non dangereux) sous un régime d'autorisation (niveau d'activité prévisionnelle d'environ 45t/j) et 2714 (installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux de bois sous un régime d'enregistrement (volume de produits stockés de déchets bois de classe A et classe B d'environ 20000m³).

A noter qu'un dossier ICPE a été déposé en 2015 concernant les activités de stockage de

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement de la plateforme va apporter du confort de travail à l'entreprise, améliorer la qualité de son combustible en permettant un temps de séchage de la plaquette sur une zone plate et bétonnée. Avec un tel équipement l'entreprise va naturellement augmenter ses parts de livraisons en chaufferies en développant son activité bois énergie. La solution retenue serait de bétonner la surface en recouvrant la dalle (en béton) existante mais vétuste. La surface de 5350 m² correspond aux besoins actuels de l'entreprise.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront organisés en trois phases :

Phase 1 : Déplacement des broyats pour permettre la réalisation de la plateforme. Les broyats seront toujours stockés sur le site pendant les travaux.

Phase 2 : Réalisation de la plateforme en béton

Phase 3 : Reorganisation des stockages en cinq îlots (Bois de classe A (broyé et non broyé) et Bois de classe B (broyé et non broyé) et plaquette)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, la plateforme pourra accueillir jusqu'à 20 000 m³ de broyats, avec une capacité de broyage estimée à environ 45 tonnes par jour.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nouveau dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de la plateforme de stockage	(5350, m²)
Capacité de stockage de la plateforme - Rubrique 2714-1	(20000, m³)
Activité de traitement des bois A et bois B par broyage - Rubrique 2791-1	(45, t/j)
Activité du travail du bois - 4 machines et 1 broyeur - 2410-1	(735, kW)
	(15700, m³)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1 Voie : Route de la Gare

Lieu-dit :

Localité : 1 Route de la Gare 88600 Domfaing

Code postal : 88600 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6°44'25"E Lat. : 48°14'21"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Carte communale de la commune de Domfaing approuve le 24/11/2004 : établissement situe en zone d'activité de neuf moulin - zone ZCa. Cette zone est reservee aux activites. Il n'est a noter

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Le site se situe sur la ZNIEFF de type II - 410010387 - Massif vosgien ZNIEFF de type I - 410030335 - LE FOUYOT A BROUVELIEURES : le site est situe a 800m au nord-est de cette zone ZNIEFF de type I - 410030336 - AFFLUENT DE LA MORTAGNE A MORTAGNE : le site est situe a 1.4km au
En zone de montagne ?	☒	☐	La commune de Domfaing est situee en zone montagne. A noter que le projet sera realise sur un site existant comportant une activite industrielle classee ICPE.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Pas de zone identifiee dans un rayon de 5km autour du site
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	L'etablissement ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Parc naturel regional - Ballons Des Vosges - FR8000006 : Le site est situe a environ 8km au nord -ouest du parc naturel

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le site est situe sur un territoire disposant d'un Plan de prevention du bruit approuve le 11/12/2024. Le site n'est pas situe a proximite des axes vises par ce PPBE (A31, N59,N57,N159).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Croix de cimetiere - 1910155322 : le site est situe a environ 400m au sud - ouest de ce monument. Le site n'est pas dans le perimetre de protection de ce monument Eglise du Haut de Belmont - 1910155374 : le site est situe a environ 1.3 km au sud - ouest de ce monument. Le site n'est pas dans le perimetre de protection de ce monument
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	La societe a Biotope a proceder a l'identification des zones humides sur le site (Voir annexe n°1). Le projet de plateforme ne sera pas situe dans une zone humide identifiee. En effet cette derniere sera situee sur une zone identifiee comme impermeabilise (voir annexe n°1 - page 29).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Aucun PPRT recense sur la zone. La commune est couverte par le Dossier departemental des risques majeures des Vosges de 2021 Les risques identifiee sont :
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	le DDRM a ete approuve le 08/12/2021
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Le site a l'etude n'est pas reference dans la base de donnees BASIAS. Dans un rayon de 1 000 m autour de la zone d'etude, un total de 8 sites sont recenses dans la base de donnees BASIAS Au vu de la repartition spatiale et de la distance, seuls LOR8802252 pourrait concerne le site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Le site n'est pas situe sur une ZRE Source: https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/zone-
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le site n'est pas situe sur un perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Le site n'est pas situe sur un site inscrit

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	SITE NATURA 2000 DIRECTIVE OISEAUX - FR4112003 - Massif vosgien : le site est situe a 2,2 km au sud-ouest de cette zone
D'un site classé ?	☐	☒	Aucun site classe n'est reference dans un rayon de 2km autour du site

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet consiste a creer une plateforme en beton par dessus celle existante. Il y aura pas de prelevement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet consiste a creer une plateforme en beton par dessus celle existante. Ce projet n'impliquera pas de drainage ou modifications des masses d'eau souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet consiste a creer une plateforme en beton par dessus celle existante. Il n'y aura pas de materiaux excedentaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet consiste a creer une plateforme en beton par dessus celle existante. Il n'y aura pas de materiaux deficitaire.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Le projet consiste a creer une plateforme en beton par dessus celle existante. Il n'y aura pas d'utilisation de ressource naturelle du sol ou du sous-sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☒	Le projet de plateforme n'impliquera aucune consommation en eau potable L'eau potable est utilisée pour les besoins sanitaires mais également pour les compléments d'eau du bac de 930 litres permettant la préservation du bois.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site est en activité. Il n'y a pas eu de période d'arrêt prolongée susceptible de favoriser l'installation d'espèce animale. De plus, les bâtiments industriels présents sur le site sont utilisés pour les activités de sciage ou de stockage. Enfin le projet consiste à créer une plateforme par-dessus celle existante permettant d'accueillir les stockages de
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site est en activité. Il n'y a pas eu de période d'arrêt prolongée susceptible de favoriser l'installation d'espèce animale. De plus, les bâtiments industriels présents sur le site sont utilisés pour les activités de sciage ou de stockage. Enfin le projet consiste à créer une plateforme par-dessus celle existante permettant d'accueillir les stockages de broyat et l'activité de broyage. Il n'y aura pas de travaux
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet consiste à créer une plateforme en béton par-dessus celle existante.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	DOMFAING ne fait l'objet d'aucun Plan de prévention des Risques Technologiques (PPRT) à ce jour
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La commune est couverte par le Dossier départemental des risques majeurs des Vosges de 2021 Les risques identifiés sont : Séisme : modéré -> La plateforme objet du projet ne sera pas couverte Radon : Zone 3 -> La plateforme objet du projet ne sera pas couverte
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Les activités du site (broyage de déchets bois, sciage de bois) n'engendrent pas de risque sanitaire
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Les activités du site (broyage de déchets bois, sciage de bois) n'engendrent pas de risque sanitaire. De plus le site ne dispose pas de tour aéroréfrigérante. Enfin l'activité de préservation du bois fonctionne en circuit fermé.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Le projet n'impliquera aucune evolution du trafic par rapport a celui actuellement genere
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les sources sonores seront lies au fonctionnement des broyeurs. neanmoins cette activite sera situe a environ 200metre de la D420 desservant les habitations. A noter que des mesures de bruit en limites de propriete seront
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Une mesure de bruit en limite de propriete sera realisee par un organisme accredite.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le fonctionnement du site n'apparait pas etre le siege d'odeurs susceptibles de perturber le voisinage.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Le fonctionnement du site n'apparait pas etre le siege d'odeurs susceptibles de perturber le voisinage.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Les activites du site ne sont pas susceptibles d'etre a l'origine de vibrations mecaniques pouvant occasionner des genes pour le voisinage. A noter que les habitations sont situe a plus de 200 metres de la plateforme
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Les activites du site ne sont pas susceptibles d'etre a l'origine de vibrations mecaniques pouvant occasionner des genes pour le voisinage. A noter que les habitations sont situe a plus de 200 metres de la plateforme
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Les activites du site ne sont pas susceptibles d'engendrer des emissions lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	Les activites du site ne sont pas susceptibles d'engendrer des emissions lumineuses.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Le site ne dispose d'aucun exutoire de rejet. Les activites de broyage peuvent etre source d'emissions ; neanmoins, les poussieres generees restent confinees sur le site. En effet, le premier tiers est situe a environ 100metres de l'activite de broyage.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	Les activites du site ne genere pas d'eaux de type industrielles. Les eaux pluviales de toiture sont recupes par les avaloirs du site puis rejetes au milieu naturel.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Les activités du site ne génèrent pas d'eaux de type industrielles
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets non dangereux : Bois, DIB, cartons, ferrailles Déchets dangereux : Bidons ou fûts vides, GRV vides. Les déchets dangereux sont triés sur le site et envoyés dans des filières agréées
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet consiste à créer une plateforme en béton par-dessus celle existante.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet consiste à créer une plateforme en béton par-dessus celle existante.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom MERCIER

Prénom Matthieu

Qualité du signataire Consultant HSE - DEKRA INDUSTRIAL

À Dijon

Fait le 10-04-2025 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)